



RAPPORT ANNUEL  
**2000**



# RAPPORT ANNUEL 2000

## SOMMAIRE

1

<b>Profil des Rentes Genevoises .....</b>	<b>2</b>
<b>Organes des RG .....</b>	<b>3</b>
• Conseil d'administration	
• Personnel	
<b>Editorial .....</b>	<b>5</b>
Meinrad Pittet, président	
Vittorio Dall'Aglio, directeur	
<b>Services offerts par les RG .....</b>	<b>7</b>
<b>Exploitation de l'assurance vie .....</b>	<b>10</b>
<b>Commentaires sur les comptes .....</b>	<b>12</b>
• Gestion de la fortune	
• Compte de pertes et profits	
• Exploitation assurances	
• Gestion financière	
• Gestion immobilière	
• Annexe aux comptes annuels	
<b>Rapport de l'organe de révision .....</b>	<b>25</b>
<b>Renseignements pratiques .....</b>	<b>25</b>

**PROFIL DES RENTES GENEVOISES**

2

Nom**Rentes Genevoises**Forme juridique**Institution de droit public, fondée  
en 1849 et régie par la loi du 03.12.1992**But**Encourager et développer la prévoyance  
dans le canton de Genève**Siège**Genève**Conseil d'administration**7 membres**Collaborateurs**30**Activités**Assurances vie  
Rentes viagères  
Placements financiers**Total des actifs au 31.12.2000**742 millions**Assurés actifs au 31.12.2000**4'805**Assurés pensionnés au 31.12.2000**3'567**

Conseil d'administration

Président

**Meinrad Pittet**

*docteur es sciences actuarielles*

Vice-Président

**Gérard Baudry**

*président de la Fondation Hypotheka*

Secrétaire

**Claude Blanc**

*député,  
membre désigné par les assurés*

3

Membres

**Monique Stoller Fuellemann**

*avocate, membre désignée par les assurés*

**André Bender**

*professeur à l'Université de Genève*

**Jacques-André Schneider** (jusqu'au 31 janvier 2000)

*docteur en droit*

**Bernard Yves Voltolini**

*directeur de la CEH*

**Claude-Victor Comte** (depuis le 9 février 2000)

*directeur de la CIA*

Organes de révision et contrôle

**Fiduciaire Privée**

**Raymond Schmutz**

*actuaire conseil, HPR S.A.*

**Roger Schibli**

*contrôle interne*

Personnel au 31 décembre 2000Membres de direction**Vittorio Dall'Aglio***directeur***Montserrat Alarcon***fondée de pouvoir, responsable de la comptabilité***Laurent Bühlmann***fonde de pouvoir, responsable actuariat***Graciela Girod***fondée de pouvoir, responsable du marketing et publicité***Robert Langmeier***fonde de pouvoir, responsable du service informatique***Nathalie Paley***fondée de pouvoir, responsable des ressources humaines*Collaborateurs**Véronique Adobati***assistante marketing***Fabrice Alagna***gestionnaire au service de la clientèle***Michèle Bischoff***conseillère***Véronique Bolay***assistante au service conseil à la clientèle***Christine Claude***comptable confirmée***Monica Devouassoud***assistante Dynarente***Isabelle Jacobi Pilowsky***architecte***Bernard Lafrasse***chef de projets***Mohammed Maalal***chef de projets***Carmela Matarazzo***relations publiques***Isabelle Mayer Pichon***assistante immobilier***Karine Meschini***conseillère***Sandrine Nagy***comptable***Abdoullah Naina***apprenti***Kenji Oishi***gestionnaire au service de la clientèle***Anabella Perez***gestionnaire au service de la clientèle***Claude Pernet***assistant administratif***Sébastien Ramseyer***assistant marketing***Catherine Schifano***assistante ressources humaines***Jean-Luc Solari***mandataire commercial, responsable de la gestion à la clientèle***Christine Spedicato***relations publiques***Mirjana Starovic***conseillère***Jacqueline Wyss***conseillère***Isabelle Yerly***assistante ressources humaines*

**L**e Conseil d'administration et la Direction des Rentes Genevoises vous présentent le bilan du dernier exercice. Il convient de mettre en exergue que, pour la première fois de son histoire, notre Institution a dépassé, et même assez nettement, la barre des 100 millions de francs d'encaissements. Ce constat nous permet d'être légitimement fiers de notre réussite commerciale. Celle-ci n'est que le reflet de l'excellence de nos produits et de leur succès auprès de nos clients soucieux de leur prévoyance.

Globalement, toutes les catégories de produits ont obtenu des résultats positifs. Il n'y a que le financier dont la contribution a nettement diminué, d'une année sur l'autre, à cause du fléchissement des marchés en fin d'année. Néanmoins, le bilan a progressé d'environ 10 % pour atteindre 742,3 millions. Les détails et les commentaires sont présentés dans les pages qui suivent.

Au niveau du fonctionnement des Rentes Genevoises, l'intégration du service "Conseil à la clientèle" dans notre immeuble du Molard, avec des locaux nouvellement aménagés, nous permet d'offrir un accueil plus chaleureux et des bureaux modernes. Nous en avons profité pour procéder à quelques déménagements internes, afin de simplifier les communications et améliorer le confort de travail des collaborateurs.

Notre participation dans Forces Vives, la compagnie d'assurances sur la vie créée avec les Retraites Populaires, se révèle intéressante puisqu'elle présente déjà des résultats positifs après une seule année d'activité. A signaler, l'entrée dans le capital de Forces Vives de la Caisse Cantonale d'Assurances Populaires (CCAP) de Neuchâtel. Avec l'arrivée de ce nouveau partenaire, les trois institutions d'assurances cantonales romandes sont parties prenantes dans le développement de cette nouvelle compagnie.

Grâce à l'engagement de tout notre personnel, que nous tenons à remercier ici, les Rentes Genevoises peuvent remplir leur mission : développer la prévoyance à Genève. Notre statut d'Institution de droit public à but non lucratif offre de nombreux avantages dont il ne tient qu'à vous de bénéficier. Dans la gamme de nos produits, vous trouverez certainement celui qui répond à vos besoins spécifiques. Nos conseils avisés vous aideront dans votre choix. Parce que la mutualité n'est pas un vain mot pour nous, nous souhaitons développer des relations fortes avec nos assurés et nos partenaires pour leur offrir la protection financière qu'ils sont en droit d'attendre en toutes circonstances. Satisfaction de notre clientèle, qualité d'écoute et respect des engagements sont des valeurs auxquelles nous sommes attachés et que nous entendons bien mettre en pratique, pour Vous !

*Meinrad Pittet, président*

*Vittorio Dall'Aglio, directeur*

## **A L'ÉCOUTE DE TOUS ET DE CHACUN, LES RENTES GENEVOISES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS**

Assurances vie, rentes viagères et placements financiers... Depuis 150 ans, les Rentes Genevoises contribuent au bien-être matériel de tous et de chacun. Cette vocation va naturellement de pair avec une extrême attention à tout ce qui fait la richesse et l'intérêt de la vie.

Activités sociales et culturelles, information et communication, économie, emploi ou patrimoine... A l'écoute de ses habitants, de leurs désirs et de leurs préoccupations, les Rentes Genevoises sont ainsi partenaires de tout un canton, dans toutes ses dimensions.

### **Secteurs d'activités**

Les Rentes Genevoises pratiquent l'assurance vie individuelle et collective.

Dans ces deux domaines, elles se sont spécialisées dans les produits d'assurances offrant une rente viagère comme prestation, soit l'octroi, contre le financement équivalent, d'un revenu périodique versé à vie ou pendant une période définie.

**DIVERSITÉ DES PRODUITS****Assurances vie individuelles**

La prestation peut être offerte sous les différentes formes de rentes: viagères ou temporaires; avec une ou deux personnes assurées; avec ou sans restitution.

Le revenu d'études qui offre à un enfant, dès qu'il atteint sa majorité, un revenu régulier limité dans le temps dans le but de financer sa formation ou tout simplement d'apprendre à gérer un revenu.

Le financement peut être immédiat ou échelonné dans le temps. Dans le cas d'un financement échelonné, les primes versées peuvent être capitalisées selon plusieurs types d'épargnes: épargne classique; épargne bancassurance (primes investies garanties; rendement lié à un fonds de placement).

L'assurance risque dépendance, RG Autonomie, commercialisée depuis le mois d'octobre 1999, qui permet le versement d'une rente viagère en cas de dépendance liée au grand âge.

Notre but est de s'adresser à l'ensemble de la population et de sensibiliser cette dernière aux besoins de la prévoyance individuelle.

### **Assurance vie collective**

Dans ce secteur, les institutions de prévoyance ont la possibilité de réassurer et de confier la gestion de leurs rentes en cours. Notre but est de sensibiliser les gérants aux coûts que peut occasionner l'augmentation de la longévité.

### **Spécificité des Rentes Genevoises**

Dans leur spécialité, les Rentes Genevoises offrent, sur tous leurs produits, le taux technique garanti parmi les plus élevés du marché suisse. Il y a trois raisons à cela:

1. être un spécialiste permet de centraliser l'ensemble des ressources aux prestations offertes;
2. le principe mutualiste sur lequel sont fondées les Rentes Genevoises permet de distribuer le bénéfice aux assurés;
3. la centralisation de tous les services assure une meilleure maîtrise des coûts.

La participation aux excédents est une autre exclusivité. En effet, contrairement aux compagnies d'assurances privées, les Rentes Genevoises garantissent une rente plus élevée sans escompte d'excédents, ceux-ci étant distribués aux assurés sous forme de revalorisation de la rente ou de rente supplémentaire. Revalorisation qui est non seulement liée aux résultats de l'Institution, mais également à l'augmentation du coût de la vie. Ce principe, nous en sommes convaincus, est le meilleur garant pour maintenir, à long terme, le pouvoir d'achat de nos assurés.

Enfin, notre statut spécial permet de faire bénéficier nos assurés de la garantie de l'Etat de Genève sur l'ensemble des rentes servies.

**Encaissements**

A ce niveau, les encaissements ont encore fortement progressé (+29 %) à 110,1 millions, dont près de 28 millions pour les PLP.

La contribution des assurances individuelles a légèrement fléchi, sauf les produits RG Avanti en hausse de plus de 35 %. Toutefois, ce sont bien les collectives qui, tant en volume qu'en terme de progression, ont le plus fortement augmenté.

**Prestations**

Fort logiquement, les prestations versées sont en augmentation de 20 % (rentes et capitaux).

## **Performance des produits**

### **Rentes en cours**

Rappelons que l'an dernier, une prime équivalente à une demi-rente a été versée au mois de septembre et que, conformément à notre règlement, les rentes ont été augmentées de 1,5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### **Epargne classique**

Tous les comptes épargne, hors PLP et collectives, ont été rémunérés au taux de 6 %, bonus inclus, ce qui est l'un des taux les plus élevés du marché.

### **Bancassurance**

Malgré des résultats moyens obtenus en 2000, de 1,3 % à 8,1 %, les performances réalisées depuis le lancement, en juin 1996, sont comprises entre 8,2 % à 11,8 % par an.

## **1. Gestion de la fortune**

Durant le dernier exercice, aucun changement de mandataire n'est intervenu.

Nous vous rappelons que du point de vue décisionnel, les tâches se répartissent comme suit : le Conseil d'administration approuve l'allocation stratégique des actifs. Elle résulte d'une analyse de congruence actifs/passifs. La Commission de placements décide de l'allocation tactique, dans les marges autorisées et surveille la conformité des résultats par rapport aux objectifs prévus. La Direction prépare les documents pour la Commission, assure le suivi des mandats et veille à l'application des mesures adoptées par la Commission. Elle s'occupe également de la gestion d'une part des actifs.

## **2. Placements des valeurs mobilières**

La volatilité élevée qui a caractérisé les marchés financiers l'an dernier, plus particulièrement les valeurs technologiques, les «TMT», a rendu la gestion singulièrement plus difficile. Il n'y a que les actions suisses qui ont réussi, de par la composition défensive du marché, à se distinguer (11,9 %). Pour les autres catégories, les performances sont moyennes, voire négatives (actions étrangères -12,1 %). Dans ce contexte délicat, notre performance globale de 3,5 % peut être considérée comme correcte en comparaison de l'indice LPP-Pictet (3,1 %). Il n'en demeure pas moins qu'en valeur absolue, c'est un résultat moyen.

### **3. Placements immobiliers**

En ce qui concerne la composition de notre parc immobilier, un nouvel objet a été acheté en fin d'exercice. La pondération de l'immobilier reste toutefois insuffisante par rapport à notre fortune totale et nous allons continuer à prospecter ce segment afin de réintégrer les limites de placement.

Du point de vue des travaux, nous avons procédé à d'importantes rénovations dans les immeubles rue du Port/rue du Prince, ainsi qu'à d'autres moins conséquentes. Cette politique sera poursuivie jusqu'à ce que notre parc réponde aux critères immobiliers actuels.

## **COMPTE DE RÉSULTATS**

### **A. Exploitation assurances**

#### **1. Produits**

Le chiffre d'affaires progresse sensiblement (+29 %) à 110,1 millions, grâce aux résultats excellents obtenus du côté des collectives.

#### **2. Charges**

La somme des rentes versées a augmenté de 10,5 % pour s'élever à plus de 32 millions. Du côté des prestations de libre passage (PLP), la hausse est également importante (+33,7 %) à près de 28 millions. Tout naturellement, les intérêts et bonus sont en croissance et s'élèvent à plus de 22 millions. L'an dernier, nous avons signé un contrat de réassurance longévité afin de nous prémunir contre ce risque. Le montant indiqué correspond à l'attribution qui a été faite.

### 3. Conclusions

Globalement, l'exploitation assurances dégage un excédent de près de 6 millions. Ainsi que nous l'avons souligné, ce sont les collectives qui nous permettent d'obtenir de bons résultats globaux.

#### B. Gestion financière

##### 1. Produits

Les turbulences financières de la fin d'année ne nous ont pas permis d'obtenir des résultats aussi bons qu'espérés. Par rapport à 1999, année faste, la diminution des produits est de 25 %, passant de 65,9 millions à 49,7 millions.

##### 2. Charges

Le fait significatif est l'augmentation des moins-values non réalisées, qui passe de 7,6 à 18,9 millions. Cela résulte principalement de la chute des bourses enregistrée en fin d'année. De ce fait, les charges augmentent fortement à 31,7 millions.

### 3. Conclusions

La diminution importante du bénéfice sur titres à 17,9 millions ne remet pas en cause la qualité de nos placements et les compétences de nos mandataires. Toutefois, nous allons contrôler si notre structure d'actifs correspond toujours à nos objectifs de rendement grâce à une analyse actifs/passifs. Elle nous permettra de vérifier la pertinence de notre stratégie financière.

#### C. Gestion immobilière

##### 1. Produits

Ils sont restés stables d'un exercice à l'autre à 10,5 millions. L'acquisition mentionnée plus haut ayant été réalisée fin décembre, son impact sur les comptes est nul.

##### 2. Charges

Nous poursuivons notre programme de rénovation et/ou de transformation de nos immeubles. Temporairement, cela pèse sur les charges, mais c'est la condition pour maintenir notre parc immobilier à un niveau qui satisfasse les critères actuels.

### 3. Conclusions

Le bénéfice dégagé par l'immobilier est sensiblement identique à celui de l'exercice précédent (6,1 millions). Compte tenu des travaux envisagés, la contribution de l'immobilier aux résultats globaux ne devrait pas être modifiée substantiellement ces prochaines années.

Nous escomptons, dans un délai de 5 ans, obtenir des rendements compris entre 5 % et 5,5 %, ce qui représente notre objectif stratégique.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Disponibilités	16'783'132	8'068'139
Créances à court terme	32'691'327	35'583'438
Actifs transitoires	4'768'720	4'542'519
Immobilisations d'exploitation	4'830'921	4'955'669
Investissements mobiliers	514'609'969	468'582'241
Investissements immobiliers	168'612'463	156'136'615
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>742'296'532</b>	<b>677'868'622</b>
	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Engagements à court terme	46'799'370	45'837'260
Passifs transitoires	2'089'432	720'673
Provision pour fluctuation boursière	52'673'128	52'673'128
Engagements contractuels vis-à-vis des assurés	625'642'959	557'983'379
Engagements non-contractuels vis-à-vis des assurés	10'651'924	16'131'036
Réserve pour Frais exceptionnels	507'386	523'146
Fonds Libres	4'000'000	4'000'000
Pertes et Profits reportés	(67'667)	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>742'296'532</b>	<b>677'868'622</b>

Voir annexe aux Comptes annuels pour la définition des postes, ainsi que les principes comptables et d'évaluation

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Bénéfice / (Perte) Exploitation Assurances	5'987'075	2'282'854
Bénéfice / (Perte) Gestion Financière	17'889'055	44'221'413
Bénéfice / (Perte) Gestion Immobilière	6'110'174	6'119'585
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>29'986'304</b>	<b>52'623'852</b>
Intérêts bonifiés aux assurés	(23'603'489)	(21'364'252)
<b>Résultat Net après Intérêts bonifiés</b>	<b>6'382'815</b>	<b>31'259'601</b>
Frais de Fonctionnement	(6'217'356)	(6'029'976)
<b>Résultat Net d'Exploitation</b>	<b>165'459</b>	<b>25'229'625</b>
Eléments hors Exploitation	(233'126)	111'769
<b>Résultat Net</b>	<b>(67'667)</b>	<b>25'341'395</b>
Utilisation du Résultat Net	0	(27'220'024)
<b>Solde attribué (prélevé) aux Fonds Libres</b>	<b>(67'667)</b>	<b>(1'878'629)</b>

## B. COMPTE DE PERTES ET PROFITS

### 1. Bénéfice / (Perte) Exploitation assurances

Il s'agit du résultat de l'Exploitation assurances dont les détails sont donnés sous la rubrique Exploitation assurances ci-après.

### 2. Bénéfice / (Perte) Gestion financière

Il s'agit du résultat de la Gestion financière dont les détails sont donnés sous la rubrique Gestion financière ci-après.

### 3. Bénéfice / (Perte) Gestion immobilière

Il s'agit du résultat de la Gestion immobilière dont les détails sont donnés sous la rubrique Gestion immobilière ci-après.

### 4. Intérêts bonifiés aux assurés

Sous cette rubrique, on trouve les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les prestations de libre passage, les rentes différées et les bonus.

### 5. Frais de fonctionnement

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

### 6. Eléments hors exploitation

Sous cette rubrique, on se réfère aux charges et produits hors exploitation et aux charges et produits exceptionnels.

### 7. Utilisation du résultat net

En 2000, il n'y a aucun résultat à utiliser.

## **C. EXPLOITATION ASSURANCES**

### **1. Produits**

#### **a. Primes immédiates et différées**

Cette rubrique récapitule les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique).

#### **b. Primes des assurances collectives de rentes**

Cette rubrique englobe les réserves mathématiques versées par différentes caisses de pension dont les Rentes Genevoises ont repris le paiement des rentes.

#### **c. Prestations de libre passage (PLP)**

Cette rubrique est consacrée aux prestations de libre passage qui ont été transférées aux Rentes Genevoises dans le but de constituer une prestation en rentes viagères.

#### **d. Autres produits d'assurance**

Ce poste comprend les frais perçus lors des transferts de PLP ou des remboursements de capitaux, les commissions perçues lors du paiement des impôts sur PLP ou OPP3(1), les commissions versées par d'autres sociétés d'assurance pour lesquelles les Rentes Genevoises sont courtiers et les revenus dus à la réassurance.

#### **e. Intérêts bonifiés aux assurés**

Il s'agit des intérêts techniques sur les réserves mathématiques, des intérêts sur les PLP, sur les rentes différées et les bonus.

Ces intérêts sont supportés par le "Compte de pertes et profits".

### **2. Charges**

#### **a. Rentes**

Ce poste comprend les rentes viagères servies par les Rentes Genevoises. On y trouve également les rentes de survie et d'invalidité.

#### **b. Prestations en Capital**

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements des personnes. On trouve également dans ce poste les capitaux versés en cas de décès (PLP + OPP3), ainsi que les capitaux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3.

#### **c. Intérêts + Bonus**

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques ainsi que sur les PLP et les rentes différées et le bonus en faveur de certains assurés.

#### **d. Adaptation des rentes contractuelles et longévité**

On trouve sous cette rubrique la charge due à l'adaptation contractuelle des rentes et celle due à l'évolution de la longévité.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Primes immédiates et différées	37'043'019	39'393'182
Primes - Assurances collectives de rentes	46'133'805	18'270'341
Prestations de Libre Passage (PLP)	26'907'570	27'695'464
Autres produits d'Assurance	871'536	134'776
Intérêts bonifiés aux assurés	23'603'489	21'364'252
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>134'559'420</b>	<b>106'858'014</b>
Rentes	32'304'431	29'235'398
Prestations en Capital	28'292'594	21'157'753
Intérêts + Bonus	22'494'055	20'396'118
Adaptation des rentes contractuelles et longévité	415'567	2'061'619
Variation de prime sur prestations	41'085'103	27'076'720
Charges exceptionnelles / Divers	165'519	262'840
Amort. Av. sur participation + Changmt Taux Technique	0	558'682
Attribution dépôt réassurance	3'815'075	3'826'029
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>128'572'345</b>	<b>104'575'160</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) EXPLOITATION ASSURANCES</b>	<b>5'987'075</b>	<b>2'282'854</b>

#### **e. Variation de prime sur prestations**

Cette rubrique représente la différence entre l'augmentation des réserves mathématiques due au versement de primes par les assurés et la diminution des réserves mathématiques due au versement des rentes par l'Institution.

#### **f. Charges exceptionnelles + Divers**

Cette rubrique comprend des charges non imputables à l'exercice en cours ou des charges qui ne peuvent venir s'intégrer dans les rubriques ci-dessus.

#### **g. Amortissement des avances sur participation + Changement taux technique**

Pour 1999, cette rubrique comprend l'amortissement du solde du coût engendré par le changement du taux technique. L'excédent de ce coût a été totalement amorti lors de l'utilisation du résultat net.

#### **h. Attribution dépôt réassurance**

Cette rubrique comprend la mise à jour du dépôt de la réassurance.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Revenus s/actions et obligations	11'928'690	9'494'814
Revenus s/Fonds	3'947'984	1'863'101
Plus-values non-réalisées s/évaluation boursière	11'845'138	36'470'145
Plus-values réalisées s/négociations titres	17'913'453	21'007'899
Bénéfice / (Perte) de Change	3'072'580	(3'800'177)
Intérêts divers	930'650	912'393
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>49'638'494</b>	<b>65'948'174</b>
Moins-values réalisées s/négociations titres	11'514'190	12'748'204
Moins-values non-réalisées s/évaluation boursière	18'859'685	7'573'995
Frais de gestion et droits de timbre	910'757	1'146'442
Intérêts et frais divers	464'807	258'119
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31'749'439</b>	<b>21'726'761</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) GESTION FINANCIERE</b>	<b>17'889'055</b>	<b>44'221'413</b>

## D. GESTION FINANCIERE

### 1. Produits

#### a. Revenus sur actions et obligations

Il s'agit des intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, des intérêts courus, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, des dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères, les intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions, ainsi que les résultats obtenus par le biais de ventes et achats de produits dérivés.

#### b. Revenus sur Fonds

Cette rubrique regroupe les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds hypothécaires, les revenus des trois fonds RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique), les revenus du fonds stratégique et les revenus provenant des fonds immobiliers qui font partie de nos investissements.

#### c. Plus-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2000. Dans ce cas, le cours boursier est supérieur au cours d'achat.

#### d. Plus-values réalisées sur les négociations des titres

Le montant de cette rubrique comprend la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

#### e. Bénéfice / (Perte) de Change

Ce poste représente les gains ou pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères. En 1999, cette perte a été générée principalement par le portefeuille obligations étrangères couvertes. En 2000, ce poste comprend également les gains ou pertes de change, réalisés

ou non réalisés, sur les évaluations ou les négociations des titres.

En 1999, ces montants étaient intégrés dans les plus-values ou moins-values, réalisées ou non réalisées, sur les évaluations ou négociations des titres.

#### **f. Intérêts divers**

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme.

### **2. Charges**

#### **a. Moins-values réalisées sur négociations de titres**

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

#### **b. Moins-values non réalisées sur évaluation boursière**

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2000. Dans ce cas, le cours de clôture est inférieur au cours d'achat.

#### **c. Frais de gestion et droits de timbre**

Cette rubrique comprend les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et les frais bancaires liés au global custody (2).

#### **d. Intérêts et frais divers**

Sous cette rubrique se trouvent les intérêts que l'Institution a payés aux assurés qui ont un compte de dépôt bloqué ou non-bloqué pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts et les divers petits frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités de l'Institution.

	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Produits des Immeubles	10'507'164	10'537'603
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10'507'164</b>	<b>10'537'603</b>
Travaux de réparations et rénovation à plus-value	1'489'078	1'702'569
Charges immobilières courantes	2'299'925	2'064'427
Impôts immobiliers complémentaires	184'415	180'473
Honoraires de gestion régies	423'572	470'550
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4'396'989</b>	<b>4'418'019</b>
<b>BENEFICE / (PERTE) GESTION IMMOBILIERE</b>	<b>6'110'174</b>	<b>6'119'585</b>

## E. GESTION IMMOBILIERE

### 1. Produits

#### a. Produits des immeubles

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et à recevoir en fin d'année, déduction faite des frais que l'Institution a payés pour le télé-réseau puisque celui-ci est compris dans le loyer facturé aux locataires.

### 2. Charges

#### a. Travaux de réparations et rénovations à plus-value

Cette rubrique représente la charge due aux travaux effectués sur les immeubles et sur les appartements qui engendrent une plus-value au parc immobilier. En 2000, les gros travaux d'immeubles qui se sont élevés à 2,7 millions ont été pris en charge à raison d'un tiers. Le solde, soit 1,8 million, sera pris en charge lors des deux prochains exercices comptables. Cette méthode d'amortissement en trois ans a été approuvée par le Conseil d'administration. En 1999, tous les travaux ont été pris en charge à 100 %.

#### b. Charges immobilières courantes

Sous cette rubrique sont regroupés les frais dus à l'entretien courant, à la conciergerie, aux contrats d'entretien, aux services industriels, à la chaufferie, aux assurances d'immeuble, aux contentieux, aux sinistres et aux diverses petites dépenses.

#### c. Impôts immobiliers complémentaires

Cette rubrique comporte les impôts immobiliers complémentaires que paie l'Institution et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

#### d. Honoraires de gestion des régies

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux deux régies qui gèrent notre parc immobilier.

	<b>2000</b>		<b>1999</b>	
<b>Liquidités</b>	<b>46'928'476</b>	<b>6,32 %</b>	<b>41'773'409</b>	<b>6,16 %</b>
<b>Actions</b>	<b>189'132'192</b>	<b>25,48 %</b>	<b>189'939'994</b>	<b>28,02 %</b>
Suisses	118'418'610	15,95 %	107'884'522	15,92 %
Etrangères	70'713'582	9,53 %	82'055'472	12,10 %
<b>Obligations</b>	<b>246'432'087</b>	<b>33,20 %</b>	<b>226'201'256</b>	<b>33,37 %</b>
Suisses	95'412'999	12,85 %	89'711'053	13,23 %
Etrangères en CHF	62'882'668	8,47 %	58'210'534	8,59 %
En monnaies étrangères	88'136'421	11,87 %	78'279'669	11,55 %
<b>Hypothèques &amp; Créances</b>	<b>41'257'069</b>	<b>5,56 %</b>	<b>29'767'552</b>	<b>4,39 %</b>
<b>Immobilier</b>	<b>168'612'463</b>	<b>22,71 %</b>	<b>156'136'615</b>	<b>23,03 %</b>
<b>Fonds Stratégique</b>	<b>37'788'621</b>	<b>5,09 %</b>	<b>22'673'439</b>	<b>3,34 %</b>
<b>Divers</b>	<b>12'145'624</b>	<b>1,64 %</b>	<b>11'376'356</b>	<b>1,68 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>742'296'532</b>	<b>100,00 %</b>	<b>677'868'622</b>	<b>100,00 %</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **Principes comptables et d'évaluation**

#### **Disponibilités**

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

#### **Créances à court terme**

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Elles comprennent notamment les soldes à recevoir des régies, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

#### **Actifs transitoires**

Les valeurs au bilan sont constituées des charges payées d'avance ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

#### **Immobilisations d'exploitation**

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des installations nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, hardware, software).

#### **Investissements mobiliers - titres**

##### **Actions**

Les actions suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Obligations**

Les obligations suisses sont gérées à l'interne et sont inscrites au bilan à leur valeur nominale pour les valeurs supérieures au pair et à la valeur boursière pour celles inférieures au pair. Les obligations internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Fonds de placement**

Les fonds de placement sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Placements hypothécaires**

Les placements hypothécaires sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

**Instruments financiers dérivés**

Les devises sont utilisées comme moyen de couverture. Les contre-valeurs sont intégralement constituées.

En 2000, les futures sur indice (SMI) ont été utilisés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions suisses par rapport à la marge maximale autorisée selon l'allocation stratégique. Les futures sur indice (Euro Stoxx et Standard & Poors) ont été utilisés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions internationales par rapport à la marge maximale autorisée selon l'allocation stratégique. Fin 2000, seuls les futures sur indice (SMI) étaient ouverts.

**Provision sur titres**

La rubrique "Provision pour fluctuation boursière" qui figure au passif du bilan représente la provision qui est destinée à se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers.

En 1999, les règles pour l'attribution à la provision ont été modifiées par rapport aux années précédentes. En effet, l'attribution tient compte du ratio "Provision pour fluctuation / Actifs fluctuants" (actions suisses et étrangères et obligations étrangères). Le plancher de ce ratio est défini à 15 % et son plafond à 25 %. L'objectif est d'atteindre 25 % en 2002, soit une amélioration de 2,5 % par année. Le taux était de 17,5 % fin 1999.

En 2000, aucune attribution à la provision pour fluctuation boursière n'a pu être effectuée. Puisque les actifs fluctuants ont augmenté durant l'année 2000 et que la provision pour fluctuation boursière n'a pas été modifiée, le ratio est tombé à 16,2 %.

**Investissements immobiliers****Immeubles**

Depuis 1999, la totalité des travaux est en principe prise en charge sur l'exercice en question, sauf pour les gros travaux d'immeubles qui sont amortis en trois ans. Les travaux ne sont plus activés sauf si de nouveaux appartements sont créés.

Pour 2000, les gros travaux d'immeubles qui se sont élevés à plus de 2,7 millions ont été pris en charge à raison d'un tiers. Le solde, soit 1,8 million environ, sera pris en charge lors des deux prochains exercices comptables. Ce montant a été porté à l'actif du Bilan au 31 décembre 2000.

**Fonds immobiliers**

Cette rubrique contient un fonds immobilier suisse et des fonds immobiliers étrangers. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Engagements à court terme et passifs transitoires**

Ces postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les sommes dues à nos divers fournisseurs, les emprunts et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants effectivement dus par l'Institution.

Nous trouvons également les diverses provisions, notamment celle constituée pour les frais de fonctionnement. Les valeurs inscrites au bilan représentent des estimations qui se rapprochent le plus possible de la réalité.

**Provision pour fluctuation boursière**

Il s'agit de la provision sur titres dont l'explication a été donnée ci-dessus sous la rubrique "Investissements mobiliers - Titres".

**Engagements contractuels et non-contractuels vis-à-vis des assurés**

Il s'agit des provisions techniques nécessaires à couvrir les engagements futurs envers les assurés.

**Réserve pour Frais exceptionnels**

Cette réserve a été créée en 1999 pour couvrir d'éventuels frais exceptionnels dans le futur. Seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation de cette réserve.

(1) PLP : Prestation de libre passage

OPP3 : 3ème ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et second piliers.

(2) Le global custody consiste à confier à un seul établissement bancaire la gestion administrative des actifs mobiliers.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil d'Administration des  
**RENTES GENEVOISES -**  
Assurance pour la Vieillesse  
Genève

Carouge, le 30 mars 2001

N°Réf. PB/gm-40400

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe) des RENTES GENEVOISES - Assurance pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et au règlement d'exécution.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE PRIVEE S.A.

P. BOSSON

B. ZIHLMANN

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe)

37-39 rue Ventier cp 1474 1227 Carouge tél 022 342 00 20 fax 022 343 85 48 e-mail fpra@gic.ch

 membre de la chambre fiduciaire

## Renseignements pratiques

### RENTES GENEVOISES

11, place du Molard • 1211 Genève 3 • Téléphone : 817 17 17 • Fax : 781 06 72 • Internet : <http://www.r-g.ch>

Pour illustrer ce Rapport Annuel, Philippe Cambria, directeur artistique chez ABC Publi Conseil, a réalisé des prises de vues originales de quelques-unes des plus belles façades et statues, sises sur les domaines publics de Genève et Carouge.

Achévé d'imprimer en juillet 2001.  
Réalisation : ABC Publi Conseil, Genève.